

«L'Europe électrique se fait sans la Suisse»

PAR JEAN-PHILIPPE BUCHS

Sans accord avec l'Union européenne, notre souveraineté est menacée, estime le président de l'Association des entreprises électriques suisses.

LAUFENBURG, bourg d'environ 3600 habitants au bord du Rhin. C'est dans cette commune argovienne qu'est né en 1958 le marché transfrontalier de l'électricité sur le continent européen. Il y a soixante ans, la création du poste de couplage connu sous le nom d'«étoile de Laufenburg» a posé les bases du premier réseau interconnecté entre la Suisse, l'Allemagne et la France. Objectif: assurer la sécurité de leur approvisionnement. A l'époque, la Confédération et les acteurs helvétiques de la branche ont joué un rôle-clé. Aujourd'hui, l'Europe de l'électricité poursuit sa construction, mais cette fois sans la Suisse. Michael Wider, président de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), le regrette. Il s'en explique.

La Suisse a-t-elle besoin d'un accord bilatéral avec l'Union européenne (UE) dans le domaine de l'électricité?

La question n'est pas de savoir si nous voulons adhérer à une structure supranationale, mais elle est plutôt de mesurer les retombées négatives de notre exclusion. Alors que la Suisse est la plaque tournante de l'électricité en raison de sa position géographique, l'Europe électrique se construit sans que nous puissions plus y participer de plein droit. Autrement dit, nous devons prendre en compte des règles commer-



Michael Wider, président de l'AES: «Nous sommes de plus en plus exclus des mécanismes de marché.»

ciales et de flux physiques qui proviennent d'autres pays. Notre souveraineté en matière électrique est menacée.

Avec quelles conséquences?

Nous sommes de plus en plus exclus des mécanismes de marché tant sur le plan physique que dans le domaine commercial. Sur le plan physique, à savoir le transport de courant, nous constatons que les flux électriques intra-européens transitant par le biais de nos infrastructures deviennent de plus en plus imprévisibles. D'une part en raison du développement des

énergies éolienne et solaire. D'autre part parce que le réseau helvétique n'est tout simplement plus suffisamment pris en compte par l'UE dans le calcul des capacités transfrontalières et de transit. Ces flux deviennent imprévisibles pour le gestionnaire de notre propre réseau. Afin de maintenir l'équilibre du système européen interconnecté, Swissgrid (*gestionnaire du réseau national, ndlr*) peut puiser dans les capacités hydrauliques de nos barrages. Mais son rôle, qui est pourtant capital, n'est pas toujours rémunéré à un prix équitable. De plus, ces capacités hydro-

liques risquent alors de manquer dans les situations critiques, notamment en hiver.

C'est-à-dire?

Sur le plan commercial, les entreprises helvétiques sont exclues des plateformes de négociation des prix de l'électricité gérant le court terme – intraday, le jour même, et day ahead, le jour prochain. Nous perdons ainsi l'opportunité de valoriser la flexibilité de notre force hydraulique qui représente 60% de notre parc électrique. Le manque à gagner est estimé à 300 millions de francs par an.

La rentabilité des barrages est en chute libre. Sont-ils encore utiles?

Prenons la Grande-Dixence. Elle n'a pas été construite pour le consommateur final, mais pour équilibrer les flux électriques et pour stabiliser ce système fragile, non seulement en Suisse mais aussi avec les pays avoisinants. Sur le plan physique, cette infrastructure continue d'assumer son rôle. En revanche, les bénéfices économiques que nous avons pu en tirer dans le passé (*exporter du courant aux heures de pointe à des prix élevés, ndlr*) disparaîtront avec notre exclusion de l'Europe électrique.

La Confédération doit-elle soutenir les entreprises propriétaires des barrages?

Le prix de revient de la force hydraulique est trop élevé, notamment en raison de la redevance hydraulique, qui représente près d'un quart des coûts de revient moyens de l'hydraulique, et des taxes perçues par les collectivités publiques à charge du producteur. A l'instar des pays voisins qui considèrent les barrages comme une infrastructure stratégique, nous estimons que la Suisse doit réduire ce type d'impôt qui est néfaste à la compétitivité de ses entreprises électriques productrices, si celles-ci doivent s'affirmer dans le contexte international.

PHOTO: DARRIN VANSELOW

La Confédération n'exige pas des CFF qu'ils prennent à leur compte les amortissements de la construction du tunnel du Gothard. La Suisse devra décider de ce qu'elle considère comme infrastructure nationale stratégique et définir des conditions-cadres adéquates.

Les négociations avec l'UE sont-elles au point mort?

Sans un accord institutionnel avec Bruxelles, il y a peu de chance de pouvoir conclure dans le domaine de l'électricité.

La Suisse peut-elle vivre sans accord?

L'adoption de la Stratégie énergétique 2050 avec l'abandon progressif du nucléaire implique que nous fassions partie de l'Europe électrique. Selon le degré d'isolement auquel nous risquons d'être confrontés à l'avenir, nous devons rapidement réfléchir à un plan B car ce qui est actuellement en train de se passer chez nos voisins aura un impact sur notre propre approvisionnement en électricité. Nous devons élaborer un monitoring constant afin de suivre les stratégies mises en œuvre par l'Allemagne, la France et l'Italie.

Notre approvisionnement est-il en danger?

Pour comprendre les enjeux en matière de sécurité d'approvisionnement, il faut distinguer

la puissance énergétique (on peut la comparer aux chevaux d'un moteur de voiture) de la durée d'utilisation de cette puissance, l'énergie. La puissance, la Suisse en possède beaucoup. On a une vingtaine de GW (gigawatts), alors qu'on n'en emploie qu'une douzaine un jour de grand froid. En revanche, la durée d'utilisation de l'énergie est limitée du fait qu'elle dépend, pour la Suisse, des capacités d'eau retenue par les barrages. En été, la Suisse dispose de trop d'énergie. En hiver, elle n'en a pas assez et dépend des importations. Or, avec la sortie du nucléaire, nous deviendrons de plus en plus dépendants de l'étranger à un moment où nos voisins risquent de réduire, eux aussi, leur capacité. Une chose est déjà sûre: tous les pays européens ne pourront pas devenir importateurs d'électricité.

L'UE peut-elle contourner le réseau helvétique?

Dans les prochaines années, la Suisse continuera à jouer un rôle primordial en raison de sa position centrale et de la quarantaine de points d'interconnexion entre son réseau et celui de ses voisins. A plus long terme, nous ne pouvons pas exclure que ces derniers décident de renforcer leurs lignes de transport de courant et contournent ainsi notre pays, notamment en passant par la France pour les transits nord-sud vers l'Italie. ■

DES CYBERATTAQUES QUOTIDIENNES

SÉCURITÉ «Les entreprises électriques suisses subissent tous les jours des tentatives d'intrusion, mais aucune n'a provoqué de dégâts, affirme Michael Wider. Si les standards de protection sont élevés dans notre activité, je constate un déficit dans la coordination de la lutte entre les branches de l'économie et au niveau national pour les infrastructures stratégiques.» Le président de l'Association des entreprises électriques suisses estime que la Confédération peut jouer un rôle-clé en matière de planification et de coordination: «Je relève que la Confédération dispose d'une structure solide pour tenter de prévenir les catastrophes naturelles, mais que ses moyens ne sont pas encore suffisants dans le domaine de la cybersécurité. De même, l'enjeu sécuritaire est très présent chez les spécialistes de notre branche, mais il n'a pas encore complètement percé au niveau du top management des entreprises. Celui-ci doit prendre conscience que c'est un défi stratégique.»